VILLE DE GAP
HAUTES-ALPES

N° D2024_09_520

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 21 AOÛT 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;

- Vu l'article R 2122-8 du code de la commande publique;

- Vu le devis de l'entreprise ATELIER DU DEOULE;

- Vu l'estimation du besoin inférieure au seuil de procédure de 25 000 €HT et la demande de devis réalisée pour la remise en état du camion saleuse ;

- Considérant la nécessité de réparer le camion Mercedes ATEGO immatriculé AF-840-DC du parc de la Ville de Gap, concerne la remise en état du camion saleuse du service voirie ;

- Considérant que l'entreprise Atelier du Déoule située à Plan de Lardier, 05 110 LARDIER ET VALENCA dispose des agréments nécessaires pour intervenir sur ce type de matériel spécifique et que sa proposition est apparue économiquement intéressante pour la Collectivité tout en répondant de manière satisfaisante à ses besoins ;

DECIDONS

Article 1 :
Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la remise en état du camion saleuse du service voirie selon devis proposés par l'entreprise Atelier du Déoule située à Plan de Lardier, 05 110 LARDIER ET VALENCA.

Article 2 :
Le présent marché est conclu pour un montant total de 7 135,46 € H.T (soit 8 562,55 € TTC).
Le marché est conclu pour une durée de livraison de 1 mois.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget ordures ménagères 2024.

Article 3 :
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 21 AOÛT 2024

Le Maire

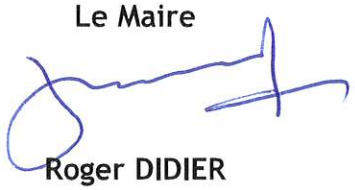

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 27/09/2024
Publié ou notifié le : 27/09/2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2024_09_520**
Objet :	**Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la remise en état du camion saleuse du service voirie selon devis proposés par l'entreprise Atelier du Déoule située à Plan de Lardier, 05 110**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-08-22 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	005-210500617-20240822-D2024_09_520-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 005-210500617-20240822-D2024_09_520-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	82.9 Ko
Nom original : D_15249.pdf		
Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240822-D2024_09_520-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 septembre 2024 à 16h22min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 septembre 2024 à 16h22min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 septembre 2024 à 16h22min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 septembre 2024 à 16h22min33s	Reçu par le MI le 2024-09-27